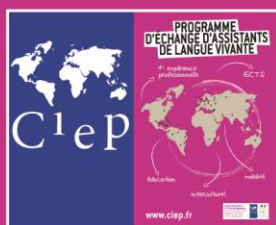




CHINE CONTINENTALE

Fiche-pays 2017-2018

Nombre de postes offerts	A titre indicatif, pour l'année 2016-2017, le nombre de postes était de : 12
Conditions générales	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nationalité française • résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus) • inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2016-2017 • ayant effectué leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger • âgés de 20 à 30 ans au 31/12/2017 • ayant des compétences en langue chinoise ou anglaise évaluées et justifiées par un professeur de chinois ou d'anglais (niveau B1 du CECRL pour l'anglais/pas de niveau minimum exigé pour le chinois). Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir un exemplaire dans votre dossier. <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2017.</p>
Disciplines	<p>Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales... • Droit et Sciences politiques : Droit, Administration publique, Sciences politiques, Relations internationales... • Économie et gestion : Économie, Gestion, Tourisme, Hôtellerie... • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes... • FLE, Sciences du langage, Linguistique... • LLCE, LEA (toutes langues) • Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation... • Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme... • Sciences et technologie : Biologie, Mathématiques, MASS, MI, Physique-Chimie, Sciences de la terre et de l'environnement... • STAPS
Villes ou régions d'affectation	<p>Régions de Beijing, Guangdong, Hebei, Heilongjiang, Hunan, Jiangsu, Shandong, Shanghai et Zhejiang.</p> <p>Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explicitation.</p>



CHINE CONTINENTALE

Etablissements	Écoles primaires, secondaires et universités Les établissements d'accueil attendent des assistants français qu'ils assument une tâche d'enseignement plus que d'accompagnement dans l'apprentissage de la langue. Les classes peuvent parfois accueillir jusqu'à 60 élèves.
Durée du contrat	10 mois (1 ^{er} septembre 2017 - 30 juin 2018)
Temps de travail et de congés	16 à 20 heures par semaine Congés selon le calendrier scolaire local. En général, les vacances d'hiver (nouvel an chinois) ont lieu en janvier ou février selon le calendrier et durent environ un mois. L'assistant est payé durant cette période.
Rémunération mensuelle	3500 à 4500 RMB soit environ 486 à 625€ net en fonction du lieu d'affectation. (conversion en euros donnée à titre indicatif, celle-ci pouvant varier selon le taux de change) L'assistant a le statut de salarié de son établissement d'affectation.
Aide à l'installation	Les frais de voyage sont généralement à la charge de l'assistant. L'hébergement et les déjeuners (en période scolaire uniquement) sont pris en charge par l'établissement d'accueil. Les contrats proposés en Chine continentale requièrent de la part des assistants sélectionnés une capacité d'adaptation et une ouverture d'esprit permettant d'appréhender certaines différences culturelles.
Visa	Visa professionnel Z (frais de visa à la charge de l'assistant, de 60 à 80€) L'assistant devra passer une visite médicale en France afin d'obtenir son visa.
Démarches complémentaires	L'assistant devra impérativement être en possession de l'original de son diplôme de Licence au plus tard le 30 juin 2017 , il est donc conseillé de s'assurer en amont que les délais d'émission du diplôme permettront de respecter cette exigence.
Couverture sociale	Couverture médicale prise en charge par les établissements d'accueil. L'assistant doit souscrire avant son départ une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
Réunion d'information	La <i>China Education Association for International Exchange</i> (CEAIE) organise une à deux journées d'accueil et de formation à Beijing/Pékin la dernière semaine du mois d'août. L'assistant fera l'avance des frais de transport entre le lieu de formation et l'établissement d'affectation, et sera remboursé par son établissement d'affectation sur présentation de justificatifs.
Informations diverses	Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile ...), il convient de s'adresser aux services consulaires : Ambassade de Chine en France : www.amb-chine.fr/fra/ China Education Association for International Exchange (CEAIE) : http://en.ceaie.edu.cn/ Ambassade de France en Chine : www.ambafrance-cn.org/
Validation du séjour	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger sous forme d'ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr/assistantfr/validation.php



CHINE CONTINENTALE

Carte 2017-2018

Instructions : vous avez la possibilité de choisir **3 provinces**.

Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».

- Beijing
- Guangdong
- Hebei
- Heilongjiang
- Hunan
- Jiangsu
- Shandong
- Shanghai
- Zhejiang

